F

PREF. DES PYRENEES ATLANTIQUES

64/002/TERM02/OP03/

Partie à découper lors de la cession ou de la destruction du véhicule

N° IMMATRICULATION (A)	DATE	DATE DE 1re MISE EN CIRCULATION (B)
8231 VR 64	25/04/96	25/04/96

NOM (C) Prénoms (D)
NOM d'usage

MAIRIE DE BAYONNE

DOMICILE (E) 1 AVENUE MARECHAL LECLERC
COMMUNE 102 64100 BAYONNE

GENRE	MARQUE (F)	TYPE
RESP	ABM	1300RT

N° dans la SÉRIE du TYPE (G)	CARROSSERIE	EN.	PUISS.	Pl. ass.
VF91300RT96542165	TRAVAUX			

LARG.	SURF.	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br. (dBA)	Rég. mot. (tr/mn)
1M58	9M2	1T500				

DATE et N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT
NEUF

DROITS PAYÉS SUR ÉTAT

TAXE RÉGION 265,50 F

TAXE PARAFISC.

TOTAL 265,50 F

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-1 à R. 122 du Code de la Route)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

96CF 76883

SOUS-PRÉFECTURE de BAYONNE (P.A.)

POUR LE SOUS-PREFET
LE CHEF DU BUREAU
DE LA CIRCULATION
DE L'ETAT CIVIL
ET DES ETRANGERS

Pierre TELLECHEA